



---

Jean-Yves Dommergues, professeur émérite de l'Université Paris 8  
<http://www.ea-anglais.univ-paris8.fr/spip.php?article1142>

### **Pré-rapport relatif à la thèse présentée par Mme Polina Chodaková en vue du doctorat**

La thèse en cotutelle Université Charles de Prague et Université Paris Diderot Paris 7 présentée par Polina Chodaková et intitulée *Analyse prosodique de musiques urbaines en français et en tchèque*, est co-dirigée par Tomáš Duběda et Philippe Martin.

Polina Chodaková présente à la soutenance de thèse de doctorat un volume de 243 pages (dont 16 pages de titre, dédicace, remerciements, table des matières et des figures, liste des tableaux, index et présentation) qui a pour objectif principal d'étudier le rythme, l'accentuation et l'intonation dans le rap et le reggae français et tchèques, en exploitant le cadre théorique de la prosodie contrastive et de la théorie du vers.

En complément de la thèse, un document au format pdf intitulé « Annexe » a été mis à ma disposition. Il est constitué de 323 pages comprenant quatre sections respectivement dévolues au rap et reggae français ainsi qu'au rap et reggae tchèque. Il comprend trois parties. La première présente les tableaux chiffrés et la seconde les textes originaux. Avec les abréviations des chansons citées tout au long de la thèse (par ex. FrRapA-1), l'annexe permet de rechercher les données des variables et les paroles complètes d'une chanson donnée. La troisième partie présente les grilles rythmiques qui donnent la totalité de l'alignement des paroles au mètre (*textsetting*).

Le document de thèse proprement dit se compose d'une partie théorique de 132 p. et d'une partie expérimentale de 63 p.. La première présente les notions de base de travail (les contraintes sur les formes de la structure prosodique, les grilles rythmiques, etc.), les traits formels généraux des vers (rythme, accentuation et intonation) et spécifiques (en particulier anglais américain vs. créole jamaïcain, grammaire poétique rap/reggae). La partie expérimentale expose la méthode et le corpus, les différences de phrasés entre les langues française et tchèque puis entre les deux genres musicaux rap et reggae ainsi que leur évolution

sur cinq périodes de cinq ans. Le corpus est important: il se compose de « 200 extraits de paroles, soit presque 5 700 lignes de vers... Cet ensemble de paroles est divisé en fonction de chaque style et langue en quatre sous-corpus avec 50 chansons chacun. Ils sont aussi divisés en cinq phases, avec environ 2 chansons par an dans chaque sous-corpus » (p. 140). Il s'agit, selon l'auteure, d'un « nombre d'extraits représentatif » (cf. le résumé). L'approche choisie par la candidate se fonde sur la prosodie contrastive (Duběda, 2013) ainsi que sur le cadre théorique de l'intonologie (Martin, 1975, 2009) et de la métrique (Dell, 2013).

a) Contributions de la thèse.

Le présent travail formule des hypothèses intéressantes qui ne sont malheureusement pas regroupées ou numérotées, ce qui ne les rend pas aisément accessibles. « **L'hypothèse** à prospecter est celle que les rythmes du français et du tchèque se reproduisent dans les phrasés rap/reggae » (p. 44). Cette hypothèse est validée dans la 'conclusion' du dernier chapitre: « Une première conclusion consiste dans le fait que le rap et le reggae en français et en tchèque reflètent les rythmes isosyllabiques de ces langues, leurs accentuations primaires fixes et peu saillantes, ainsi que leurs inventaires intonatifs » (p. 197). Mais l'auteure ajoute (p.198) que « la moitié tchèque du corpus se plie un peu plus que la française à cette restriction quasi-universelle. » Une **autre hypothèse** stipule que « la contrainte *MatchStress* est moins observée dans le rap/reggae du corpus qu'elle ne l'est dans la chanson » (p. 67). Pour valider cette hypothèse, il s'agira par exemple de « comparer l'envergure de la première contrainte *MatchStress* dans les deux langues et les deux genres ... et [d']évaluer quelle est dans les échantillons du corpus la proportion des intervalles inter accentuels (IIA) coupant un mot en deux » (p. 73).

Enfin (p.199), « les chansons rap/reggae peuvent être vues comme le produit d'une importante réorganisation rythmique et accentuelle. Cela est vrai pour les extraits français plus que pour les extraits tchèques... » Une autre conclusion intéressante stipule que « les similarités des profils prosodiques du rap français et du rap tchèque décroissent dans l'ordre: intonation - rythme - accentuation », au point que « l'accentuation... produit deux fois plus de *mismatches* en français qu'en tchèque. »

Concernant la comparaison des deux genres musicaux, Polina Chodaková a testé **l'hypothèse** selon laquelle « la nouveauté des phrasés défiant toute contrainte prédéfinie réside dans l'influence d'une grammaire poétique importée de l'univers anglophone » (p. 200) ou encore l'hypothèse (p. 131) « d'un développement stable sur l'axe temporel, d'un changement significatif des phrasés pendant leur adaptation, et qui se serait déroulé similairement pour les deux langues. » Mais cette hypothèse n'a pas été validée: les phrasés prototypiques du rap et du reggae « sont beaucoup plus similaires que différents. Soit une conclusion contraire à ce qui était attendu... » (p. 201).

Le corpus ayant été divisé en cinq périodes temporelles de cinq ans chacune (de 1979 à 2013), **l'hypothèse** a été avancée que « les phrasés de ces musiques changent avec le temps ». Il a été trouvé que les quatre échantillons (rap français/tchèque et reggae français/tchèque) « traduisent l'émergence de contraintes de difficulté en termes de nombre de syllabes et de débit de parole. »

Les résultats, qui sont convaincants, sont d'un grand intérêt dans le domaine de la prosodie contrastive, tant par les questions posées et la méthode utilisée que par l'encouragement au dialogue entre linguistes et musiciens.

b) Possibilité de poursuite ou d'extension de la recherche.

Ce travail ambitieux et déjà riche n'est pas clos. Polina Chodaková a sans doute raison de suggérer qu'il doit se poursuivre par une étude minutieuse des procédés d'alignement dans la chanson populaire tchèque. Par ailleurs il ouvre la voie à l'extension de ce genre d'étude aux futures productions de rap et de reggae.

c) Importance (ou applicabilité) des résultats.

L'intérêt de ce travail est d'avoir élargi la recherche classiquement dévolue à la parole (lue ou spontanée) à l'étude de la production musicale et chantée de genres rarement étudiés d'un point de vue linguistique et prosodique.

d) Existence de points forts et plus faibles.

Dans cette thèse remarquablement rédigée en français (malgré plusieurs anglicismes du type *mismatch* pour 'non-congruence' ou 'non-concordance') et entreprise par une chercheuse passionnée, on peut toutefois regretter la difficulté d'accès d'une part aux hypothèses (cf. supra), d'autre part à la formulation de leurs validations respectives. Il est par ailleurs dommage de ne pas avoir permis au lecteur d'accéder à des extraits sonores illustratifs via des liens très spécifiques à un site internet par exemple (autres que ceux qui ont été fournis dans l'annexe et qui portent sans discrimination sur des productions entières, non exploitables par un simple lecteur). Mais il ne s'agit pas là d'une réserve fondamentale.

e) Possibilités de publication.

Compte tenu de la grande originalité du travail et de la qualité des méthodes d'investigation choisies, les possibilités de publication sont réelles et vont dépendre en partie des spécialités des revues sollicitées dans les domaines de la phonétique, de la poésie et de la musique.

f) Importance de la bibliographie.

La bibliographie de 366 références est, du point de vue de son importance, au-dessus de ce qui est le plus souvent attendu dans un doctorat.

En conséquence, le travail soumis par Polina Chodaková atteint et dépasse largement le niveau universitaire requis pour autoriser la délivrance d'un diplôme de doctorat.

La thèse présentée mérite donc d'être défendue devant le jury compétent dans les meilleurs délais.

Proposition d'évaluation: « Pass ».



Jean-Yves Dommergues, Pr. émérite

Paris, le 20 juillet 2016

Adresse personnelle: 18 rue Cheret, F-94000 Créteil